

Interpellation citoyenne – Conseil communal d’Etterbeek – octobre 2025

**Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Échevines, Messieurs les Échevins,
Cher.es membres du Conseil communal,**

Nous vous remercions de nous accorder la parole ce soir.

Nous sommes un collectif de citoyennes et citoyens engagé-es dans la défense des droits fondamentaux des personnes migrantes et sans-chez-soi à Etterbeek. À l’origine de la motion « Commune Hospitalière », adoptée à l’unanimité par le Conseil communal en juin 2018, nous souhaitons revenir vers vous, aujourd’hui, pour en renforcer la mise en œuvre. Nous vous soumettons trois axes prioritaires liés au droit au logement.

1. À propos des logements et bâtiments vides

Nous demandons à la Commune de **promouvoir et faciliter les occupations temporaires négociées**, encadrées par des conventions légales, en partenariat avec des collectifs et associations. Ces occupations permettent à des personnes sans-papiers ou sans-chez-soi de ne pas dormir dehors, de préserver leur santé et leur sécurité, et d’accéder à une domiciliation.

Nous demandons également que la Commune s’engage à ce que **20 % des logements inoccupés sur son territoire soient pris en gestion publique** dans les cinq prochaines années. Ce droit, prévu par le Code bruxellois du logement, permet de rénover des logements vides et de les mettre à disposition à loyer réduit. Etterbeek peut adopter une position exemplaire face à l’inoccupation.

2. À propos des besoins urgents et immédiats

Nous demandons à la Commune d’**augmenter l’offre de logements d’urgence et de transit**. Concrètement :

- Étendre la période d’ouverture des abris de nuit, en les activant plus tôt et en les maintenant au-delà du printemps.
- Créer un centre d’accueil d’urgence ouvert toute l’année, avec encadrement digne et sécurisé.
- Préserver des logements temporaires gratuits, avec domiciliation, notamment pour les personnes sans-papiers.

Nous proposons un objectif indicatif : **60 logements de transit et baux glissants attribués par an** à Etterbeek. Ces dispositifs permettent à des personnes accompagnées par le CPAS ou des associations d’accéder à un logement de qualité, avec un accompagnement adapté.

Nous demandons aussi à la Commune de **soutenir la création de logements temporaires collectifs et de logements solidaires**, en s’appuyant sur les expériences menées pendant la pandémie. Ces modèles de colocation encadrée permettent une meilleure répartition des places et une domiciliation pour les personnes isolées.

3. À propos d'un accès durable et pérenne au logement

Nous demandons à la Commune d'**augmenter l'offre de logements sociaux**, en accélérant les rénovations et en soutenant la création de nouveaux logements à finalité sociale.

Nous demandons également que **les régies communales et le CPAS renforcent leurs attributions de logements durables à des personnes sans-chez-soi**, via des conventions avec des services de guidance à domicile ou des dispositifs Housing First.

Enfin, nous demandons que de **nouveaux logements Housing First** soient créés sur le territoire d'Etterbeek. Ce modèle, reconnu en Région bruxelloise depuis 2018, permet de reloger directement les personnes sans-chez-soi dans des logements stables, avec un accompagnement psycho-social adapté. Il est efficace, humain et moins coûteux que les dispositifs d'urgence.

Conclusion

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, nous vous invitons ce soir à faire vivre pleinement l'esprit de la motion « **Commune Hospitalière** », **en agissant concrètement pour le droit au logement**. En tant que citoyen·nes engagé·es, nous restons disponibles pour transmettre les informations utiles dont nous disposons, notamment celles issues du terrain et des acteurs associatifs.

Il nous semble essentiel que la Commune et ses services prennent pleinement leurs responsabilités pour mettre en œuvre des solutions durables, dignes et inclusives.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour conclure, nous souhaiterions poser deux questions précises, en lien direct avec les propositions que nous venons de formuler.

1. La Commune prévoit-elle de mettre en place un cadastre local des logements inoccupés, comme le recommande la motion « Commune Hospitalière » et le Masterplan régional de Bruss'Help ? Si oui, selon quel calendrier ?
2. Le CPAS d'Etterbeek est-il prêt à signer la convention proposée par les maisons médicales du Maelbeek et du Collectif Santé 1040, afin d'améliorer l'accès à l'Aide Médicale Urgente pour les personnes sans titre de séjour ?